

# UNE ACTION POUR LE CLIMAT MENÉE PAR DES JEUNES INFLUENCE DES PROCÉDURES JUDICIAIRES INTERNATIONALES CLÉS

★ ÉTUDE DE CAS JEUNES : Amnesty International Népal

## RÉSUMÉ

À l'issue d'un impressionnant travail de plaidoyer mené par des jeunes et dirigé par l'organisation World Youth for Climate Justice et soutenu par Amnesty Népal, le gouvernement népalais a présenté une contribution écrite à la Cour internationale de justice en mars 2024. Cette contribution concernant l'affaire

« Obligations des États en matière de changement climatique » informera la décision du tribunal sur l'obligation des États de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et de fournir des réparations aux États affectés par le changement climatique.

## DESCRIPTION

Le 29 mars 2023, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution demandant un avis consultatif à la Cour internationale de justice (CIJ) concernant les « obligations des États en matière de changement climatique ». La CIJ a alors invité les États membres de l'ONU à présenter des réponses écrites sur le sujet. L'affaire est axée sur les éléments suivants :

- Les obligations des États d'assurer la protection du climat et de l'environnement face aux émissions de gaz à effet de serre ;
- Les conséquences juridiques pour les États qui ont porté préjudice au climat et à l'environnement par leurs émissions de gaz à effet de serre ;
- Les obligations/réparations en faveur des États moins développés et en développement comme les petits États insulaires en développement ;
- Les obligations envers les générations actuelles et à venir.



Bien que les avis consultatifs ne soient pas contraignants, ils présentent les principes juridiques encadrant le droit international et influençant les efforts diplomatiques mondiaux. En août 2023, Amnesty Népal a envoyé un courrier au ministre des Affaires étrangères népalais demandant la présentation d'une contribution écrite du Népal. En octobre de la même année, l'entité a accueilli une discussion impliquant des jeunes, des avocat·e·s, des responsables du gouvernement et des membres d'Amnesty Népal, afin de lancer le débat et le travail de plaidoyer sur le sujet. Les responsables du gouvernement qui ont pris part à l'événement sont devenus des points de contact essentiels pour le travail de plaidoyer qui a suivi.

Amnesty Népal s'est alliée à l'organisation **World Youth for Climate Justice**, un groupe mondial de jeunes dont la personne représentant du Népal est membre d'Amnesty Népal depuis longtemps. World Youth for Climate Justice et Amnesty Népal

ont mobilisé 25 jeunes pour contribuer au travail de plaidoyer sur la question. Les jeunes ont mené des recherches et présenté un projet de document pour la contribution écrite du gouvernement. Le groupe, composé principalement d'avocat·e·s et d'étudiant·e·s en droit ainsi que de jeunes d'autres spécialités universitaires, travaillant bénévolement, a produit une contribution fondée sur les faits faisant la promotion des droits humains et de la justice climatique. Le document était intersectionnel, favorable à la justice et adapté aux jeunes.

Dans le cadre de ce processus, ils ont rencontré le secrétaire aux affaires étrangères, des membres haut placés du ministère des Affaires étrangères, le procureur général, un juge retraité de la Cour suprême, le directeur général de l'unité de gestion du changement climatique, le secrétaire du ministère des Forêts et de l'Environnement et le secrétaire du ministère du Droit et de la Justice.



## IMPACT

Le gouvernement a présenté une contribution écrite à la CIJ en mars 2024, intégrant de nombreux éléments du document fourni par l'équipe de jeunes (la contribution a été présentée après la date limite, mais la CIJ l'a tout de même acceptée). À la suite de la contribution écrite, le gouvernement népalais a présenté des arguments oraux le 9 décembre 2024, incluant également des suggestions de l'équipe de jeunes. Cette contribution et la déclaration orale informeront la décision de la CIJ sur

l'obligation des États de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et de fournir des réparations aux États affectés par le changement climatique.

Ces efforts ont renforcé les relations et le travail entre les représentant·e·s Jeunes, Amnesty Népal et les autorités gouvernementales. Ces liens et relations de travail continueront d'être mobilisés pour soutenir les droits humains à l'avenir.

## CONSEILS ET ASTUCES

- **Le leadership Jeunes peut apporter un regard neuf et des solutions créatives face aux difficultés, et des organisations comme Amnesty doivent favoriser et créer un espace à ces fins.** Si l'idée initiale de proposition de former une équipe de recherche était le résultat d'une discussion collaborative entre Amnesty Népal et World Youth for Climate Justice, les jeunes ont pris l'initiative dans la formation de l'équipe, la répartition des tâches et les recherches. Amnesty Népal a pris en charge la logistique, notamment les lieux de réunion, les rafraîchissements et les consultations avec des expert·e·s. Cette approche a renforcé la capacité d'action des jeunes et a permis un sentiment d'appropriation des activités de plaidoyer et de la cause.
- **Les attitudes vis-à-vis du militantisme Jeunes et la reconnaissance des jeunes comme étant des acteurs du changement est en cours d'évolution et il reste beaucoup à faire pour favoriser une meilleure acceptation, un plus grand respect et un soutien aux initiatives dirigées par des jeunes et à la participation des jeunes aux processus de prise de décisions.** Il peut être nécessaire de chercher des points d'entrée et des allié·e·s au sein du gouvernement qui soutiennent la participation des jeunes. Tout le monde n'étant pas ouvert à l'implication des jeunes, nous devons être prêt·e·s à prendre contact avec les personnes les plus ouvertes et à œuvrer à changer les attitudes des personnes qui sont moins réceptives.
- **L'action pour le climat mobilise les jeunes et est un domaine clé pour la participation des jeunes et le leadership Jeunes dans le militantisme.** De nombreux jeunes sont intéressés par l'action climatique. Pour Amnesty International, soutenir l'action pour le climat peut être un moyen de travailler avec plus de jeunes, de renforcer la participation des jeunes et d'intégrer davantage les points de vue des jeunes à son travail.

